



Colloque
Maison du Barreau
Place Dauphine
75001 PARIS

*"La loi peut-elle dire
l'histoire?"*

"Droit, Justice et Histoire"

Jeudi 29 octobre 2009

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
I.D.H.A.E.

Christophe PETTITI, Secrétaire Général
57 avenue Bugeaud - 75116 PARIS
Tél. : 01.55.73.30.70 - Fax : 01.45.05.21.54

IDH * A * E

Colloque



'Droit, Justice et Histoire''

La loi peut-elle dire l'histoire ?

PARIS

29 octobre 2009

Maison du Barreau

2/4, rue de Harlay

(Place Dauphine)

75001 PARIS

9 h 30 : Accueil

INTRODUCTION

Première Session : 10 h 00 - 12 h 30

Vision et représentation de l'Histoire dans la jurisprudence

Présidence : **Monsieur Antoine VALERY**, président du Comité des Droits de l'Homme de la Commission française de l'UNESCO, Vice Président de l'Institut des droits de l'Homme du Barreau de Paris.

Le jugement de l'Histoire

Monsieur Bertrand FAVREAU, Avocat, président de l'Institut des Droits de l'Homme des Avocats Européens

L'Histoire dans la jurisprudence du Conseil d'Etat

M. Christian VIGOUROUX, Président adjoint de la section du contentieux du Conseil d'Etat, Professeur associé à l'université de Versailles St Quentin en Yvelines.

La Cour européenne des Droits de l'Homme et l'Histoire de la France

Monsieur Christophe PETTITI, Avocat, Secrétaire général l'Institut des Droits de l'Homme des Avocats Européens

La Cour européenne des Droits de l'Homme et la guerre d'Algérie

Monsieur Laurent PETTITI, Avocat, ancien membre du Conseil de l'Ordre

L'Histoire dans la jurisprudence de la Cour européenne des Droits de l'Homme : la question des anciennes démocraties populaires.

Monsieur Jean-François FLAUSS, Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas

12 h 30 Fin de la première Session

Deuxième Session : 14 h 00 - 17 h00

Présidence : Monsieur Mario LANA, président de l'Unione forense per la tutela dei diritti dell'uomo (Rome).

Table ronde :

"La loi peut elle dire l'histoire ?"

avec

Monsieur Georges KIEJMAN, avocat, ancien ministre délégué à la Justice.

Monsieur Gilles MANCERON, historien du colonialisme français, rédacteur en chef de la revue "Hommes et libertés".

Monsieur François DELPLA, historien du nazisme et de la Seconde guerre mondiale.

Monsieur Pim den BOER, professeur d'histoire des cultures d'Europe à l'Université d'Amsterdam

Monsieur Pierre NORA, de l'Académie française, président de "Liberté pour l'histoire"

Discours de clôture

M. Jean-Denis BREDIN,
de l'Académie française

Le Colloque se clôturera par la

Cérémonie de remise du

XIVème Prix International des Droits de l'Homme

« Ludovic-Trarieux »

à

Madame Beatrice MTETWA

(Zimbabwe)

par

Monsieur Gérard LARCHER,

Président du Sénat

18 h 30 Cocktail à l'occasion du 25^{ème} anniversaire de la création du Prix

Ce colloque s'inscrit dans le cadre de la mission de formation de l'Institut des Droits de l'Homme des Avocats Européens et de ses Instituts membres. L'inscription est gratuite mais obligatoire.

Ce colloque est validé au titre de la formation professionnelle par l'Ecole de Formation Professionnelle des Barreaux de la Cour d'appel de Paris (5 heures)*

* Les frais individuels ne sont pas remboursés au titre de la Formation professionnelle.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

I.D.H.A.E.

Christophe PETTITI,

Secrétaire Général

57, avenue Bugeaud - 75116 PARIS

Tél. : 01.55.73.30.70 - Fax : 01.45.05.21.54

Inscriptions par e-mail à idhae@idhae.org

(Ce programme est susceptible de modification)



BRUYLANT
BRUXELLES



**Institut droits de l'homme
des Avocats Européens
European Bar Human Rights Institute**

AVEC



**Conseil National des
Barreaux Polonais**



**Institut des droits de
l'homme du Barreau
de Montpellier**



**Rechtsanwaltskammer
Berlin**



**ORDRE DES AVOCATS
DU BARREAU DE LUXEMBOURG**

**Ordre des Avocats
Luxembourg**

ET



**Union Internationale
des Avocats**

www.idhae.eu